

Série de grèves partiellement victorieuses vive les luttes des travailleurs !

Pendant que les médias nous abreuvent de tous les menus détails de l'affaire DSK, des faits divers habituels, du festival de Cannes et autres marronniers, les luttes des travailleurs sont une fois de plus passées sous silence. Celui qui s'informe auprès des grands médias bourgeois aura sans doute l'impression qu'aujourd'hui, en France, tout est tranquille. Pourtant, c'est loin d'être le cas. Dans le privé en particulier, les grèves sur les salaires se multiplient. Mais les anonymes qui luttent contre l'exploitation et imposent à leur patron des reculs par l'action collective n'ont pas le droit aux honneurs du journal de 20h. Pourtant, ce sont eux, qui sans bruit, peu à peu, dans les profondeurs de la société, sont en train, au travers de batailles dispersées de se préparer ainsi aux grands affrontements que la poursuite de la crise capitaliste rend inévitables.

Séries de grèves dans le groupe Carrefour

Le 9 avril dernier, une grève très suivie dans les hypermarchés *Carrefour* avait abouti à une augmentation des salaires de 2% au 1er mars, une prime de 200 euros nets et une hausse de sept à 10% de la remise sur tous les achats dans l'enseigne.

Le 14 mai, les salariés d'Haillicourt (Pas de Calais) ont débrayé pour faire pression sur les NAO (négociations annuelles obligatoires) qui ont débute le 18 mai au niveau national. Ils revendiquent des tickets-restaurants, l'augmentation des effectifs, la transformation des temps partiels en temps complets, la rémunération des *Carrefour Market* alignée sur celles des *Hyper Carrefour*.

Fin mai, dans la branche logistique (*Logidis-Comptoirs modernes*), qui compte 6000 salariés, une mobilisation lancée à l'appel de FO, de la CGT et de la CFDT (avec plusieurs sites en grève reconductible : Carpiquet, Plouflagran...) a abouti à un protocole actant une augmentation de salaires de 2%, une prime de 200 euros versée en juin, un étalement sur 3 mois des jours de grève et la garantie qu'il n'y ait aucune sanction contre les grévistes.

Vendredi 3 et samedi 4 juin, et pour deux jours, ce sont les salariés des 600 *Carrefour Market* (soit environ 32 000 personnes) qui étaient appelés à cesser le travail.

Logistique alimentaire Intermarché (Drôme, 26)

La LIT (logistique Intermarché) a été condamnée par la cour d'appel de Grenoble à indemniser 16 travailleurs et à en réintégrer 6 licenciés en 2007 pour fait de grève. Ils recevront l'équivalent du salaire qu'ils auraient perçu s'ils n'avaient pas été licenciés et une indemnité à titre de dommages et intérêts.

Journée d'action nationale dans les magasins Auchan

La CGT a appelé, vendredi 3 juin, à une journée d'action nationale, dans tous les établissements et entrepôts du groupe *Auchan*, en réponse au mépris de la direction qui propose 1,5 % de revalorisation (dont 0,3% est une régularisation de 2010) des salaires pour l'année 2011. La CGT dénonce notamment les premiers niveaux de la grille de salaire autour du SMIC profitant ainsi des exonérations de charge sur ces bas salaires.

Grève chez Otis

Otis France est une filiale du groupe américain *United Technologies Corporation* et gère en France un parc de plus de 160 000 ascenseurs. Les grévistes, qui ont débuté leur mouvement le 27 mai en province et le 30 à Paris, réclament 100 euros ou 5% d'augmentation pour tous. La direction avait prévu à compter du 1^{er} juin des augmentations variant entre 1,2% et 2,4% pour les salaires supérieurs à 1 800 euros et entre 1,5% et 3,4% pour les salaires inférieurs à 1 800 euros.

Alors que la suspension de la grève avait été décidée mercredi 1^{er} juin au soir par l'intersyndicale (FO, CGT, CFTC et CFDT), un nouveau vote a eu lieu vendredi 3 juin, débouchant sur la reprise de la grève qui s'est poursuivi le week-end. La grève est suivie à plus de 50% par les 5 500 salariés du groupe.

5 jours de grève à TRW Automotive (site de Longvic)

L'usine de Longvic (Côte d'Or, 21) créée en 1992 produit des valves hydrauliques de direction assistée et fabrique depuis 2008 des capteurs électriques. Elle compte actuellement 165 salariés et appartient au groupe américain *TRW Automotive*, leader en développement et en fourniture de systèmes de sécurité, représentant plus de 63 000 salariés dans le monde, 185 implantations dans 26 pays.

Dans le cadre des NAO, et face à l'intransigeance patronale qui ne proposait que 3% d'augmentation, les travailleurs sont rentrés en grève le 8 avril majoritairement pour une augmentation de salaire de 5%. Le 13 Avril, un accord est signé avec des augmentations de :

- 3% au 1er janvier avec effet rétroactif et 1% au 1er avril pour le premier collège ;
- 3% au 1er janvier pour le deuxième collège ;
- 20% sur la "prime de panier".

Grève pour 4% d'augmentation à Cefam-Atlas (Saintes)

Un conflit portant sur les salaires et le remplacement des départs en retraite a éclaté lundi 5 avril dans cette entreprise spécialisée dans la conception et la fabrication de tables et plates-formes élévatrices, monte-charge. Elle emploie quelque 80 ouvriers. Il est dû à l'échec de la NAO. Les travailleurs revendiquaient une revalorisation de 4 %, la direction n'en proposant que 1 %. Face à leur détermination, le mardi 6, la direction a avancé une hausse globale des salaires de 3%, conditionnant une partie (0,7%) à des objectifs commerciaux et individuels. Les travailleurs ont refusé dans un premier temps et ont reconduit leur mouvement jusqu'au lundi 12 avril, où ils ont fini par accepter la proposition de la direction.

De 35 à 70 euros d'augmentation à Auto-distribution (Puy de Dôme)

Les salariés du Groupe *Auto-Distribution* (Puy-de-Dôme) – équipementier automobile – en grève pendant six jours en mars dernier, ont gagné une augmentation des salaires de 70 € pour les salaires inférieurs à 1700 € brut, de 35 € pour ceux entre 1700 et 2400 € brut, le paiement de la moitié des jours de grève, et l'étalement des 3 jours restants sur 3 mois.

Exploitées, humiliées chez Pierre et Vacances

Cela ne se passe au *Sofitel* de New-York mais dans un « hôtel-résidence » *Pierre & Vacances* aux alentours de Cannes dans les Alpes-Maritimes. Des femmes de chambre, qu'habituellement personne ne remarque. Ni les clients, ni leurs employeurs, tant elles sont « discrètes ». Invisibles plutôt. Femmes, noires, sans papiers, pas qualifiées, parlant mal le français, l'écrivant encore moins, elles cumulent les risques de discrimination dans une relation au travail. Elles sont chargées du nettoyage du lieu, frottent, récurent, époussètent. Les chambres, les lits, les salles de bain, mais aussi la vaisselle. Les contrats qui les lient au « directeur du site » sont à l'image du rapport de force avec lui. En leur totale défaveur. Conclues pour une semaine, renouvelés au gré des besoins « sans formalités ni prévenance », ils sont prévus pour les « extras », à savoir le « surcroît d'activité lié aux rénovations ». Aucune protection n'est prévue, si ce n'est le tarif horaire brut de 9,90 euros, égal au Smic en vigueur, « y compris l'indemnité de congés payés », précise le contrat. En situation irrégulière, ces huit capverdiennes n'en sont pas moins des travailleuses. Et à ce titre bénéficient de droits.

Soutenues par la CGT, elles ont fait grève 9 jours fin mai pour réclamer non seulement leur régularisation mais aussi la requalification de leur contrat en CDI. Elles sont employées comme des bonnes à tout faire depuis plusieurs années, elles enchaînent ces contrats hebdomadaires, alors qu'elles travaillent en permanence environ 35 heures par semaine.

Après 9 nuits d'occupation de leur lieu de travail, ces salariées ont obtenu la requalification des emplois en CDD temps plein ou temps partiel, et une garantie d'emploi jusqu'en septembre 2013. Enfin une attestation de dépôt de demande de régularisation sera décernée pour favoriser la recherche d'emplois complémentaires.

200 euros d'augmentation de salaire à Metalarc (Belloy en France)

Une belle victoire pour les travailleurs de *Metalarc* à Belloy-en-France Val-d'Oise puisque la seule annonce de la grève a suffi à l'ouverture des négociations : sur l'augmentation des salaires, le versement

d'un 13e mois, l'amélioration des conditions de travail.

Résultats obtenus le 10 mai suite à l'initiative engagée par la toute nouvelle section CGT du site : une augmentation générale des salaires de 100 € net à compter du 1er avril puis 200 € net à compter du 1er mai ; Le versement d'une prime annuelle de 800 € versée en juin et décembre. Les augmentations de salaire et la prime gagnées représentent, suivant les salariés, un gain de 10 à 20 % mensuels.

Grève dans l'entreprise de transport *Tas Setram*

Basée à Saint-Orens (Haute Garonne), *Tas Setram* est une entreprise de transport régionale et nationale. L'activité principale de *Tas Setram* concerne le recyclage de palettes. Le logo de l'entreprise est un éléphant bleu d'où le slogan des grévistes : « *Vous avez contribué à le nourrir. Aujourd'hui, on lui mange une patte.* » Car depuis le 16 mai, 11 conducteurs sur 16 se sont mis en grève, à l'appel de FO, pour « *faire valoir leurs revendications salariales et l'application sans condition des règles élémentaires du code du travail et du décret qui régit le transport routier* ». Le délégué du personnel FO, Thierry Mélix, explique ainsi : « *Il ne respecte rien. il nous doit des congés payés, des heures sup, des repos compensateurs. Soit environ 2 000 € à 3 000 € par an.* »

Les salariés ont un atout dans leur poche : le client du patron (CHEP, leader mondial de l'emballage, 300 millions de palettes en Europe) fait aussi pression sur le patron pour qu'il cède car il n'a aucun autre fournisseur pour la distribution et la collectes de ces palettes sur tout le grand Sud-Ouest...

Augmentations de salaires obtenus par les salariés de *Continental*

Les salariés des trois usines (en Midi Pyrénées) de l'équipementier automobile allemand *Continental* ont repris le travail le 18 mai après neuf jours de grève, avec 2,4% d'augmentation salariale, avec un « talon » (hausse minimale) de 50 euros. Ils ont de plus fait échec pour la troisième fois à un plan de réduction du coût du travail en échange d'une garantie de maintien de l'emploi.

Grève totale des abonnés de *L'Humanité* depuis 4 semaines

La direction du journal *L'Humanité* veut imposer aux salariés chargés de recueillir les abonnements une dégradation de leurs conditions de travail et de leur rémunération par la modification unilatérale de leur contrat de travail. Depuis 4 semaines, 90% de ces salariés sont engagés dans la grève (reconduite chaque jour en AG), exigent leur rattachement au journal, et occupent le siège du journal à Saint-Denis.

La direction de ce journal (« communiste ») oppose à ces salariés une fin de non recevoir. Elle se comporte comme les pires des patrons, en menaçant les grévistes de licenciement économique, voire de la fermeture pure et simple de leur structure.

Grève reconductible à la clinique toulousaine *Saint-Jean Languedoc*

Une centaine de salariés toulousains de cette clinique sont en grève (avec mise en place d'un piquet de grève) depuis le 31 mai. Employés par le prestataire de soins privés *Capio*, ils protestent contre la dégradation des conditions de travail et demandent de meilleures conditions salariales.

Les grévistes réclament une hausse salariale mensuelle de 100 € nets pour l'ensemble des 450 employés de la clinique.

Jean Veymont

**TRAVAILLEURS EN LUTTE, NOUS VOUS INVITONS
A NOUS ECRIRE, A NOUS FAIRE CONNAÎTRE VOS LUTTES,**

NOUS DIFFUSERONS VOS INFORMATIONS !

Email: tendanceclaire.npa@free.fr

Téléphone: 06 64 91 49 63